



40% des créations d'entreprise prennent moins d'un mois

Étude «Marché de la création d'entreprise en Suisse»

PostFinance 

La création d'une entreprise est une étape cruciale. Dans une étude menée en collaboration avec l'Institut pour les jeunes entreprises (IFJ) et l'institut LINK, PostFinance a pu déterminer le temps nécessaire pour fonder une entreprise, les sources du capital de départ et les défis auxquels les jeunes entreprises étaient confrontées.

En tant que partenaire importante des start-up, PostFinance s'engage en faveur de la défense des intérêts des entrepreneurs. Cela implique notamment de conseiller les jeunes entreprises et de leur offrir un savoir-faire. C'est pourquoi PostFinance s'est associée avec l'IFJ et l'institut LINK pour lancer l'étude

du marché de la création d'entreprise en Suisse. L'objectif? Rassembler des faits et des données chiffrées pour parvenir à mieux comprendre ce qui se passe sur la scène des entrepreneurs. Pour la première fois, le nombre annuel de «nouvelles entreprises effectivement créées» a pu être déterminé.

Séparer le bon grain de l'ivraie

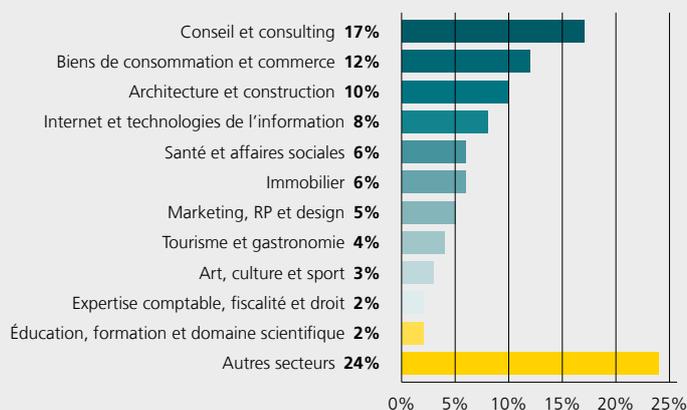
Il s'agit avant tout de définir la terminologie la plus importante: l'étude parle de «véritables» jeunes entreprises ou start-up lorsqu'une activité nouvelle est effectivement créée et inscrite au registre du commerce suisse (FOSC). Pour l'année 2020, sur laquelle porte cette étude, cette définition concernait 67% des inscriptions, soit près de 31 000 jeunes entreprises au cours de cette période.

Par ailleurs, dans le cas de 15% des nouvelles inscriptions, il s'agissait d'une activité déjà existante tout bonnement poursuivie sous une nouvelle forme.

Dans la plupart des cas, cela signifie simplement qu'une raison individuelle a changé sa raison sociale en Sàrl ou SA. Les autres cas concernaient notamment des rachats, des continuations et des créations d'entreprises pour raisons fiscales.

Selon les personnes interrogées, dans quels secteurs l'activité de création d'entreprise a-t-elle été la plus importante? Le top 4 des secteurs où la création d'entreprise a été la plus importante comprend les activités de conseil et consulting, les biens de consommation et le commerce de détail, l'architecture et la construction et enfin, Internet et les technologies de l'information.

Création d'entreprise par secteur



Réponses à la question: «Dans quel secteur votre entreprise est-elle active?
Merci de choisir le secteur qui convient le mieux.»

Ainsi, deux tiers des créations d'entreprises en 2020 concernaient des entreprises complètement nouvelles. Un chiffre parlant, qui atteste de l'esprit d'innovation, de l'audace et de la sécurité économique de la Suisse. Mais l'étude est allée encore plus loin et a permis de démontrer que le parcours de création de sa propre entreprise dans notre pays était étonnamment court.

La créatrice ou le créateur d'entreprise type

Tout peut aller très vite: environ la moitié des créatrices et créateurs d'entreprise se sont lancés dans le processus de fondation de leur société moins de six mois après en avoir imaginé le projet. Pour 41% d'entre eux, le processus lui-même a pris moins d'un mois, et pour environ trois quarts, moins de deux mois. 69% des personnes interrogées se sont chargées elles-mêmes du processus de fondation.

Par ailleurs, les dépenses restent correctes: étant donné que 64% des créations d'entreprise sont effectuées à l'adresse privée des fondateurs, les recherches immobilières sur le long terme et les dépenses d'exploitation initiales élevées n'entrent pas tout de suite en ligne de compte. De plus, pour plus de trois quarts des personnes interrogées, les dépenses liées aux employés étaient elles aussi gérables: en effet, 85% des nouvelles entreprises ont démarré avec maximum un poste à plein temps.

Un chiffre démontre clairement l'immense importance pour les indépendants d'un bon équilibre entre audace et bon sens: au moment de la fondation de leur entreprise, 69% des personnes interrogées étaient encore employées dans une autre entreprise. On ne sait jamais. Après tout, le chemin de la création d'entreprise est semé d'embûches, qui privent bien souvent les entrepreneurs de sommeil.

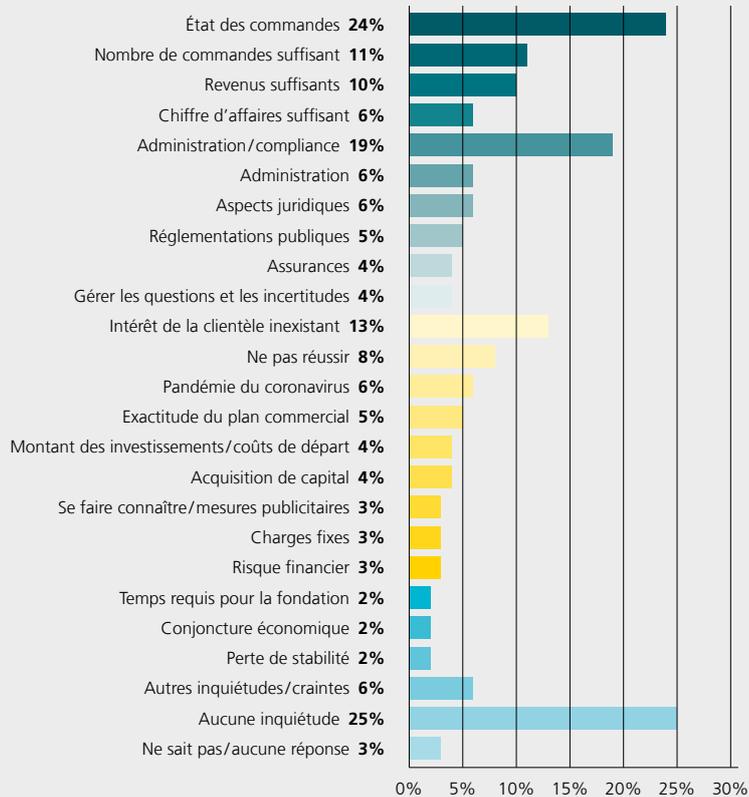
Les défis à affronter

Temps requis pour la création d'entreprise relativement courts, dépenses financières raisonnables pour la plupart: les chiffres donnent il est vrai un aperçu optimiste. Pourtant, pour les créatrices et créateurs d'entreprise suisses, il y a aussi des sujets qui les préoccupent. Ainsi, près d'un quart des nouveaux entrepreneurs s'inquiétait déjà de savoir au moment de la fondation de leur entreprise si celle-ci allait par la suite enregistrer un nombre suffisant de commandes. En outre, 19% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles étaient préoccupées par la charge administrative, les dispositions légales et le respect de la réglementation publique.

En collaboration avec l'Institut pour les jeunes entreprises (IFJ), PostFinance soutient les entrepreneurs tout au long du processus de création d'entreprise en mettant à leur disposition des services attrayants, un important savoir-faire et des outils utiles. Plus d'informations sous: postfinance.ch/startups ou ifj.ch

À l'opposé, 25% des entrepreneurs interrogés déclarent envisager l'avenir avec confiance.

Inquiétudes et craintes des fondateurs d'entreprise



Réponses à la question: «Quelles ont été vos principales inquiétudes, craintes et préoccupations au moment de la fondation de votre entreprise?»

En ce qui concerne les démarches administratives, elles figuraient elles aussi sur la liste des principaux défis à surmonter pour les jeunes entreprises. 13% estiment que la mise sur pied du plan commercial est complexe, voire très complexe. Le même sentiment est également évoqué lors de la question concernant le choix de la bonne assurance. Comparativement, il a semblé aisé pour les créateurs d'entreprise de déterminer le statut juridique correct et de trouver la relation bancaire adéquate.

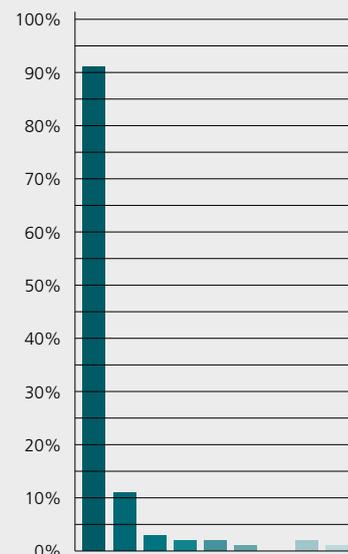
Le financement

Temps requis pour fonder une entreprise très courts mais périodes intenses, nombre conséquent de dispositions légales et réglementation publique assurément assez fournie: il existe des dizaines de bons arguments qui justifient de ne pas prendre la création d'entreprise à la légère. Toutefois, il est intéressant de noter que les thématiques des «frais de création d'entre-

prise» et d'«acquisition du capital» ne préoccupent que 4% des personnes interrogées. Pourquoi?

Les frais de création d'entreprise restent raisonnables: environ un tiers des personnes interrogées déclare avoir dû dépenser un maximum de 500 francs pour la création. Un quart a dû investir plus de 2'000 francs. Quant au capital, les créatrices et créateurs d'entreprises suisses semblent l'organiser lui aussi sans effort. L'étude montre que près d'un cinquième d'entre eux a fondé leur entreprise à l'aide d'un capital de départ se montant au plus à 5'000 francs. 55% des entrepreneurs s'en sont tout de même tirés avec un capital maximal de 20'000 francs. Enfin, pratiquement aucune entreprise ne disposait d'un capital de départ dépassant les 150'000 francs.

Sources du capital



Réponses à la question: «Quelles ont été les sources du capital ayant servi à la fondation de votre entreprise?»

Selon l'étude, le capital de départ de 91% des jeunes entreprises provient au moins en partie de fonds propres. Dans 11% des cas, des investisseurs privés, par ex. des amis ou de la famille, ont été sollicités.

La crise?

L'année 2020 restera dans les livres d'histoire du monde entier l'«année du coronavirus». Mais l'année 2020 a-t-elle aussi été hors normes en matière de création d'entreprises? Une comparaison avec 2019 montre que la création d'entreprises en Suisse ne se laisse pas abattre par un virus qui sévit à travers le monde entier. Là où l'année 2019, alors une année record en termes de création d'entreprises, avait enregistré 44 482 nouvelles fondations d'entreprises (dans l'ancienne définition du terme), pas moins de 46 842 fondations d'entreprises ont été enregistrées dans la FOSC en 2020. Ce chiffre montre une augmentation de 5,3%.

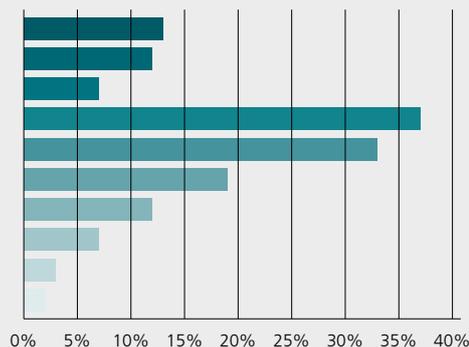
PostFinance a pu quasiment suivre en direct cette tendance à la hausse: l'offre de lancement de

PostFinance, une combinaison de produits bancaires, services et savoir-faire spécialement destinée aux nouvelles entreprises et aux start-up, a été souscrite en 2020 plus de 100% plus souvent qu'en 2019.

Ces chiffres témoignent de la ténacité des créatrices et créateurs d'entreprise et de la foi qu'ils ont en leur projet. Parallèlement, l'étude du marché de la création d'entreprise, menée du 7 décembre 2020 au 31 janvier 2021 (disponible uniquement en allemand) a permis de révéler une frappante désillusion éprouvée par les jeunes entrepreneurs: un bon tiers des personnes interrogées déclare que leur situation s'est dégradée à cause de la pandémie liée au coronavirus. 37% déclarent qu'ils ont réussi à survivre sans encombre à la crise jusqu'à présent. Et seuls 7% disent avoir pu bénéficier de la pandémie.

L'impact du coronavirus

La pandémie nous a ouvert de nouveaux secteurs d'activité.	13%
Nous avons pu acquérir de nouveaux clients grâce à la pandémie.	12%
Notre entreprise se porte mieux grâce à la pandémie.	7%
La pandémie n'a eu aucun impact sur notre entreprise.	37%
Notre entreprise se porte plus mal à cause de la pandémie.	33%
L'existence de notre entreprise est menacée par la pandémie.	19%
Nous avons eu recours à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail.	12%
Nous avons été contraints d'effectuer de gros investissements en raison de la pandémie.	7%
Nous avons dû procéder à des changements majeurs en matière d'IT à cause de la pandémie.	3%
Nous avons été contraints de licencier du personnel à cause de la pandémie.	2%



Réponses à la question: «Parmi les affirmations suivantes relatives à la pandémie de coronavirus, lesquelles s'appliquent à votre entreprise?»

Toutes les données présentées ici sont extraites de l'étude «Marché de la création d'entreprise en Suisse» (disponible uniquement en allemand). Celle-ci a été menée par PostFinance en collaboration avec l'IFJ et l'institut LINK. Pour réaliser cette étude, 912 personnes ayant fondé une entreprise au cours des derniers 24 mois ont été interrogées. Les entretiens et les évaluations se sont déroulés entre le 7 décembre 2020 et le 31 janvier 2021.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à:
Rinaldo Tibolla, porte-parole PostFinance,
+41 79 354 08 39, medien@postfinance.ch
Simon May, Directeur général de l'Institut pour les jeunes entreprises (IFJ),
+41 78 605 60 65, simon.may@ifj.ch